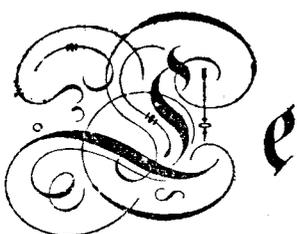


On s'abonne à Lyon, place Saint-Jean, N.° 5; et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.



nous ait attentivement cueillir des lettres.

Le Recurseur,

Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

Journal de Lyon & du Midi.



EXTÉRIEUR. ANGLETERRE.

LONDRES, le 27 novembre.

La grande quantité de personnes punies de mort pour la contrefaçon des billets de banque d'Angleterre a donné lieu dernièrement à plusieurs discussions sur la trop grande sévérité d'une loi qui, au bout du compte, n'empêche point ce crime de se renouveler et de se multiplier considérablement.

En conséquence la lettre suivante a été adressée aux shériffs de Londres et de Midlessex :

MESSIEURS,

Comme il est évident qu'un grand nombre de personnes respectables et éclairées de la société sont décidément contraires à la sévérité du présent code criminel, particulièrement en ce qui regarde la contrefaçon des billets de banque punie de mort, il a paru désirable d'appeler une assemblée publique, au sujet des personnes qui sont condamnées à mourir mardi prochain.

Les soussignés vous prient de vouloir bien convoquer l'assemblée.

PORTUGAL.

LISBONNE, le 14 novembre.

Dans une des dernières séances des cortès, le député Vasconcellos fit la motion suivante, que je vous transmets parce qu'elle présente un cadre véridique de l'état de notre marine : « Quatorze mois sont écoulés, dit cet orateur, depuis que la nation poussa le premier cri de la liberté; et depuis cette époque nous jouissons des grands bienfaits de la liberté individuelle et de l'égalité devant la loi. L'agriculture et les arts commencent à fleurir, on a remédié à plusieurs abus dans l'administration de la justice, et toutes les branches de gouvernement se ressentent de l'influence tutélaire de notre régénération. La marine seule n'a encore reçu aucune amélioration, cette marine qui autrefois enfanta notre gloire et la félicité de la nation, en ouvrant les portes de l'Orient, en découvrant des terres inconnues, en faisant voguer triomphant le pavillon Portugais jusqu'aux extrémités du globe; cette marine, dis-je, est aujourd'hui dans la plus grande décadence et dans l'abandon le plus absolu. Les navires de notre marine marchande sont capturés et détruits impunément dans tout l'Océan; à peine avons-nous dans les mers d'Europe, deux bricks de guerre en croisière, pour empêcher que le port de Lisbonne ne soit bloqué par les pirates, comme il le fut, lorsque les îles Açores, de Madère, des Canaries et du Cap-Vert, étaient dépourvues de troupes; ces points ne devraient jamais être abandonnés par nos croiseurs, attendu que c'est sur la sécurité de ces parages que comptent les corsaires, et les navires du commerce qui font voile de l'Europe vers les mers du Sud ou qui environnent. Les côtes du Brésil se trouvent également dépourvues. — Nous n'avons aucun bâtiment de guerre armé pour escorter les convois. Les mêmes abus existent toujours ainsi que la plus mauvaise administration dans ce département, en ce que plusieurs fois il arrive à nos vaisseaux de guerre de sortir de nos ports, dépourvus de tous les objets les plus indispensables, tant pour ce qui regarde l'attaque ou la défense que pour la navigation; les équipages ne sont en outre composés que d'hommes inexpérimentés, recrutés par la force et dégoûtés par l'irrégularité ou par le retard du paiement de leur solde.

« Telle est, Messieurs, la peinture triste, mais vraie de l'état de notre marine sans laquelle nous ne pouvons avoir ni commerce, ni moins encore l'espoir de conserver nos provinces d'outre-mer; je propose en conséquence qu'il soit formée une commission spéciale, prise hors du sein des cortès pour qu'elle présente un nouveau plan d'organisation de la marine, et des moyens pour construire et armer des vaisseaux destinés à sillonner les mers des Deux-Hémisphères. »

— Le Roi a sanctionné et fait publier un décret des cortès, qui annule les promotions des officiers qui ont accompagné S. M. dans son voyage du Brésil, à bord du Jean VI, et ordonne qu'il y ait une nouvelle formation dans l'armée et dans la marine.

ESPAGNE.

MADRID, le 22 novembre.

Avant-hier il arriva ici un courrier extraordinaire, porteur d'une adresse de la municipalité et de la députation provinciale de Cadix, à la députation permanente des cortès; ces autorités

se plaignent d'une manière peut-être un peu trop énergique, de ce qu'elles n'ont point encore eu de réponse du gouvernement à leur représentation du 29 du mois dernier, qui sûrement aura fait autant de bruit ailleurs qu'en Espagne; l'esprit de Cadix est très-prononcé contre les ministres actuels; il n'y a que leur chute qui puisse calmer cette effervescence. Le bruit court que le gouverneur-général et le chef politique nouvellement nommés dans cette ville, n'osent s'y présenter pour se faire installer dans leurs fonctions.

Un colonel a également été dépêché en toute diligence de la Corogne; les nouvelles qu'il apporte sont des plaintes amères contre le gouvernement des ministres. Nos journaux, au surplus, ne sont remplis que d'adresses et de représentations des villes les plus notables, qui demandent à grands cris le renvoi des ministres actuels.

— La tranquillité est rétablie à Corella; à Castro-Caldelas, une bande de trente à quarante malfaiteurs qui voulaient délivrer les prisonniers et s'emparer de leurs procédures, a causé une vive alarme dans cet endroit; n'ayant pu réussir dans leurs projets, ils ont pillé plusieurs maisons, blessé des habitants dont deux sont morts des suites des mauvais traitements qu'ils ont éprouvés. Aussitôt que le chef politique d'Orensi a été informé de cet attentat, il a envoyé de la troupe à la poursuite de ces malfaiteurs.

— Le régiment de Murcie, et la milice de Berga se sont mis à la poursuite de quelques factieux qu'ils ont atteints à Valsobre. Ils en ont pris quatorze.

— La correspondance de Méhilla, en Afrique, fait la peinture la plus triste de l'état de cette place; quoique la maladie qui y règne ne soit pas d'une nature contagieuse, cependant il y meurt journellement 170 personnes, la plupart faute de soins et de remèdes.

— Un négociant de Lima est revenu à Saint-Ander, sa ville natale; il a demandé et obtenu de l'autorité la concession d'un terrain pour bâtir à ses frais une rue entière, dont toutes les maisons seront d'une égalité parfaite.

— Le bruit court qu'il y a eu une réaction au Mexique en faveur de la mère-patrie.

— Il était question ces jours derniers du départ du général Morillo pour l'Amérique avec des pouvoirs extraordinaires.

— Le ministre de l'intérieur a ordonné que tous les fonctionnaires publics qui ont signé les adresses de Cadix et autres villes, fussent suspendus de leurs fonctions; voici un ministre qui sait défendre ses droits.

Le 20 au soir est arrivé dans Madrid un courrier extraordinaire portant une dépêche importante du commandant-général des troupes qui forment le cordon sanitaire de l'Andalousie. Il réclame un prompt envoi de fonds, afin de les payer, sans quoi il ne répond plus des fâcheux résultats que peut produire leur situation. Tout paraît augmenter l'embarras du ministère, et nous fait prévoir une grande secousse. Les constitutionnels, les ministériels et les serviles profitent de la circonstance pour augmenter le nombre de leurs partisans respectifs. Les agents de Zaldivar ont adressé des proclamations aux troupes de l'Andalousie, par lesquelles on les engage à joindre les drapeaux du royalisme; on leur offre une forte paie; cependant les soldats comprimés par les gardes nationales, ne semblent pas disposés à désertir. Le partisan Montaner parcourt les montagnes de la Catalogne, sur la frontière de France, avec deux cents hommes. Son but est de défendre la religion contre les attaques des libéraux. Il a fait quelques descentes dans la plaine, et il a renversé le piédestal de la constitution dans plusieurs communes. Le commandant-général de la Catalogne, malgré son embarras, a réuni avec peine quelques détachemens, et secondé par la milice nationale, il a envoyé à la poursuite de Montaner le colonel Perol.

Le député aux Cortès, Antonio Lobo de Barbosa, a inventé une machine qui a été approuvée par l'académie des sciences, pour presser les raisins avec une grande économie de tems et de travail, et avec plus de propreté que par les autres méthodes connues; on a fait plusieurs expériences de cette machine en présence d'artistes et de députés aux Cortès; dans une heure, on a pressé 45 avroches (1075 livres); il ne faut qu'un homme et un enfant pour faire mouvoir cette machine.

La Junte du gouvernement, établie à Rio-Janeiro, a adressé

le 9 septembre. une lettre de félicitation à S. M. sur son heureux retour en Portugal.

CADIX, le 16 novembre.

Depuis ma dernière lettre, la réponse du gouvernement à l'adresse de notre ville, si impatiemment attendue n'est point encore arrivée; les esprits sont très-exaltés, tout ceci finira mal. Nous sommes sur nos gardes même prêts à nous défendre; le chef politique a fait publier dans ce moment ce qui suit: « Habitans de Cadix: le courrier de ce jour n'ayant point encore apporté de réponse à l'adresse que la ville de Cadix a faite au gouvernement le 29 du mois dernier, la députation provinciale et la municipalité s'occupent dans ce moment à rédiger des représentations, non au gouvernement, mais à la députation permanente des cortès, en insistant dans sa résolution et en se plaignant de ce silence; elles seront imprimées et distribuées. Je ne doute pas que le peuple de Cadix se distinguera en donnant des preuves de son amour pour l'ordre, et de sa confiance dans les autorités. »

Vous voyez que Cadix seul lutte contre le ministère.

Le convoi que l'on attendait de la Havanne est arrivé heureusement hier dans notre rade; il est fort de dix gros navires tous richement chargés.

ITALIE.

NAPLES, 20 novembre.

Hier, le bruit de l'artillerie des forts et de la ville a annoncé la fête de S. A. R. la duchesse de Calabre. Le soir, il y a eu grand cercle à la cour.

— Le nommé Carmine Mormilé, assassin de M. gr l'évêque d'Aversa, est un sergent congédié. Il paraît avoir été porté au crime dont il s'est rendu coupable, par le ressentiment le plus injuste.

Ce misérable a été jugé prévotalement par une cour martiale, spécialement nommée par S. M., et condamné à mort, le 17 de ce mois.

Il a été exécuté six heures après le prononcé du jugement. Ainsi, le crime, les poursuites, le procès, le jugement et l'exécution de ce monstre, tout a été l'affaire de quelques jours.

ILES IONIENNES.

CORFOU, 20 octobre.

Des excès criminels dont quelques mal-intentionnés de l'île de Corigo se sont rendus coupables, ont donné lieu à des mesures de la dernière rigueur de la part du gouvernement.

Voici les faits:

Le 6 octobre, l'équipage d'un bâtiment turc mit pied à terre près d'un village de Corigo, nommé Cavana, et reçut des habitans un accueil qui disposa quarante et un hommes de cet équipage à s'arrêter dans ce village.

Bientôt les habitans de Cavana qui avaient conclu un espèce de pacte fédéral avec ceux d'autres bourgs, notamment de Maina, pacte qui paraît aussi avoir été dirigé contre le gouvernement, reçurent quelques renforts, et tombèrent ensuite sur le détachement Turc, qui fut massacré jusqu'au dernier homme, et de la manière la plus barbare.

Les officiers civils du gouvernement des Sept-Iles, envoyés à Cavana pour arrêter les coupables, éprouvèrent une résistance, qui les obligea d'employer la force.

Le gouvernement considérant les faits ci-dessus cités, et ne pouvant d'ailleurs se dissimuler l'état de fermentation dans lequel se trouvent les habitans de cette république,

A décidé 1.° de faire promulguer la loi martiale dans toute l'île de Corigo, et dans ses dépendances;

2.° De faire suspendre de leurs fonctions toutes les autorités civiles, à dater du jour de la promulgation de ladite loi martiale;

3.° De revêtir S. Exc. le lord commissaire, d'un pouvoir extraordinaire, proportionné à la gravité des circonstances.

INTÉRIEUR.

PARIS, 1 décembre.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

Pendant la matinée, le Roi a travaillé avec M. le marquis de Lauriston, ministre de sa maison.

LL. AA. SS. Mgr. le duc d'Orléans, et madame la duchesse de Bourbon, princesse de Condé, sont venus faire leur cour au Roi.

Après la messe, S. M. a reçu en audience particulière S. Exc. l'ambassadeur de Naples.

S. M. n'est pas sortie pour sa promenade accoutumée.

Les enfans de France ont été se promener à Bagatelle.

L'adresse de la chambre des députés, présentée hier à S. M., n'a été rendue publique que ce matin.

Le Roi a reçu dans son cabinet la simple députation de la chambre, composée du président et de deux secrétaires, qui, conformément aux ordres de S. M., lui ont remis l'adresse votée par la chambre.

Le Roi a dit:

« Je vous prie l'adresse que vous me présentez.

« Je sais les difficultés qu'éprouve la vente des grains. Malgré

(2)
le souvenir d'une disette encore récente. J'ai restreint, pour la première fois en France, l'introduction des bleds étrangers. Les lois ont été exécutées; mais aucune loi ne peut prévenir les inconvéniens qui naissent de la surabondance des récoltes. L'Europe entière les ressent en ce moment.

« Les améliorations dont la chambre retrace le tableau, dépendent en faveur des actes de mon gouvernement. Elles ne peuvent se conserver et s'accroître que par le loyal concours et la sagesse des chambres.

« Dans l'exil de la persécution, j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race, et celui du nom français. Sur le trône, entouré de mon peuple, je m'indigne à la seule pensée que je puisse jamais sacrifier l'honneur de la nation et la dignité de la couronne.

« J'aime à croire que la plupart de ceux qui ont voté cette adresse, n'en ont pas pesé toutes les expressions. Si vous n'avez eu le tems de les apprécier, ils n'eussent pas souffert une supposition que comme Roi je ne dois pas caractériser, que comme père, je voudrais oublier »

L'adresse votée par la chambre des députés en comité secret dans la séance du 26 novembre est ainsi conçue:

« SIRE,

« Vos fidèles sujets, les députés des départemens, viennent apporter au pied du trône l'expression profonde de leur dévouement et de leur respect; heureux de pouvoir y joindre celle de la vérité, qu'un roi légitime est seul digne d'entendre.

« Vos douleurs, Sire, ont été les douleurs de toute la France; elle se console avec son Roi sur le berceau sacré où repose l'héritier de notre amour et celui de vos exemples. Cet enfant accomplira les promesses de sa naissance et les vœux de notre tendresse. Il croîtra sous vos yeux pour la félicité publique; et plein de votre esprit, il réunira tous les cœurs.

« Nous nous félicitons, Sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne.

« Les regards bienfaisans de Votre Majesté s'étendent sur tous les malheurs qui affligent l'Europe. L'étranger, comme le Français, bénit la main protectrice qui les adoucit pour l'honneur de l'humanité. Que la religion, que les intérêts des peuples pressent de tout leur poids dans la balance d'une politique généreuse, et ces malheurs trouveront leur terme.

« Grâce soient rendues, Sire, à votre prévoyance tutélaire! Nos frontières menacées l'invoquent dans leur péril; elles sollicitent les mesures les plus fortes et les plus sévères pour fermer tout accès à la contagion.

« La perspective de notre situation intérieure, les progrès de l'industrie et des arts, la vie nouvelle promise au commerce par des communications plus faciles; les richesses du trésor public qui accroissent notre crédit; la réduction progressive de l'impôt, que des économies plus étendues allégeront encore; l'espérance de sortir du provisoire, et les premiers pas faits, sous vos auspices, vers un système régulier d'administration; l'ordre et la discipline d'une armée fidèle, que l'honneur et l'amour du Roi attachent invinciblement à ses drapeaux; tous ces traits réunis, Sire, forment un tableau de bonheur général bien fait pour toucher le cœur paternel de Votre Majesté.

« Organes de la reconnaissance et de la piété filiale de vos peuples, nous ne craignons pas de diminuer une joie si pure, en faisant parler au pied du trône les plaintes respectueuses de l'agriculture, cette nourrice féconde de la France. Sa détresse; toujours croissante dans nos départemens de l'Est, de l'Ouest et du Midi, accuse l'insuffisance des précautions tardives, opposées à la funeste introduction des blés de l'étranger.

« Un intérêt non moins pressant touche aux premiers besoins de vos peuples. Pleins de ces sentimens généreux que Votre Majesté a su lire dans les cœurs, ils réclament le complément de vos bienfaits; ils attendent ces institutions nécessaires, sans lesquelles la charte ne saurait vivre. Ils demandent à son immortal auteur, que l'ensemble de nos lois soit mis en harmonie avec la loi fondamentale.

« Alors, Sire, tous les vœux de Votre Majesté seront accomplis; les passions se calmeront d'elles-mêmes, les défiances s'évanouiront.

« L'esprit monarchique et constitutionnel qui est l'esprit de la France, arrivera sans effort à cette unité de vues que votre haute sagesse nous recommande. Un gouvernement constant dans ses principes, ferme et franc dans sa marche, assurera la gloire et la stabilité de ce trône, appelé si noblement par Votre Majesté le protecteur de toutes les libertés publiques. »

(Journal Officiel.)

Hier soir il y a eu plusieurs réunions chez des membres marquans de la chambre des députés, tant à la Chaussée-d'Antin, chez M. Lafitte, que dans la rue Thérèse, chez M. Piet.

— M. le docteur Lassus, de Fontainebleau, vient de partir à ses frais pour Barcelone, moins pour étudier la terrible maladie qui ravage cette malheureuse cité, que pour parvenir à en connaître les véritables causes. On sait que ce médecin a fait beaucoup de recherches sur la contagion des épidémies,

est l'auteur d'un ouvrage estimé sur ce sujet. Le voyage que nous annonçons pourra paraître un peu tardif ; mais si l'on fait attention que M. Lassis s'est proposé principalement de recueillir des documens sur l'origine de la fièvre jaune d'Espagne, on doit espérer que ce voyage ne sera pas inutile.

— On a distribué aux chambres un ouvrage intitulé : *De l'état actuel de la traite des Noirs*, extrait des renseignemens déposés récemment sur le bureau de la chambre des communes d'Angleterre, et publié par ordre de l'institution africaine. Cet ouvrage est traduit en français, et imprimé à Londres, chez G. Schulke. Il contient les détails les plus curieux et les plus intéressans.

— Le dévouement des médecins français, à Barcelone, a été donné comme sujet d'un discours latin dans les collèges de Paris.

— Le ministre de la maison du Roi prévient les personnes qui jouissent d'une pension ou d'un traitement provisoire sur la liste civile, qu'à compter du premier trimestre de l'année 1822, ils pourront les recevoir par l'intermédiaire des receveurs généraux des départemens ; des receveurs d'arrondissemens et des percepteurs des communes de leur résidence, en adressant leurs demandes, pour jouir de cette faveur, à M. l'intendant du trésor de la liste civile, et en indiquant avec soin le n.º de leurs brevets ou titres, le lieu de leur résidence, le département, ville ou commune.

— Les porteurs de coupons de rentes de Naples sont prévenus qu'ils peuvent se présenter, à compter de ce jour, chez MM. de Rothschild frères, rue d'Artois, n.º 9, qui paieront à bureau ouvert, depuis dix heures du matin jusqu'à deux, les intérêts qui seront échus le 1.º janvier prochain.

— Madame Chauveau-Maya, cousine du fameux Chauveau-la-Garde, vient de dénoncer, à son Exc. Mgr. le garde-des-sceaux, le sieur Bailly, notaire à Blois, et le sieur Leroy, avoué, demeurant dans la même ville ; le premier, comme ayant contribué à spolier les créanciers légitimes de feu du Buisson, pharmacien, en s'appropriant de l'argent, des billets, de l'or, des contrats, pour une somme de plus de cent mille francs ; le second, comme ayant abusé de l'état de maladie dans lequel se trouvait ladite dame Chauveau Maya, pour lui faire signer un acte qui la dépossède de ce qui lui revient dans la succession de feu M. du Buisson.

Mgr. le garde-des-sceaux a fait demander des renseignemens à M. le procureur-général d'Orléans, et on attend sa réponse pour donner suite à cette affaire, qui, par son importance et le rang des personnes inculpées, peut devenir une cause célèbre.

On doit mettre en vente, la semaine prochaine, un ouvrage de M. Mounier, membre de l'assemblée constituante, intitulé : *De l'influence attribuée aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*. 1 vol. in-8.

— On nous a assuré qu'il avait paru une contrefaçon des chansons de M. Béranger, le même jour où la chambre d'accusation le renvoyait pardevant la cour d'assises. Cette contrefaçon, nous a-t-on ajouté, est loin de valoir l'édition originale. Une vignette représentait une lyre resplendissante, orne le frontispice, où l'on ne trouve aucun nom d'imprimeur ou de libraire.

— Quoique l'ouvrage de M. de Barente, intitulé : *Des communes et de l'aristocratie*, n'ait été mis en vente qu'hier vers deux heures plus de 1,000 exemplaires ont déjà vendus à la librairie de M. Ladvocat.

— Un nouvel ouvrage de M. Pradt, intitulé : *L'Europe et l'Amérique en 1821*, doit être mis en vente dans le courant de décembre.

— On va donner, au Théâtre-Français, la reprise de *Blanche et Moncassin*, ou *les Vénitiens*, tragédie de M. Arnault.

— Après avoir paru en drame et en mélodrame, *le Doge de Venise* vient d'être mis en opéra pour l'Académie royale de Musique. Ce pauvre Faliero ! on finira par le faire danser.

LYON.

CORRESPONDANCE PRIVÉE.

Paris, le 1.ºr décembre.

Francfort, le 26 novembre 1821.

Le séjour du prince de Metternich dans notre ville a donné sujet à plusieurs incidens qui ont fourni matière aux conversations un peu languissantes dans nos cercles diplomatiques. Son Altesse ayant accepté un dîner chez M. de Rothschild, celui-ci a fait inviter les deux bourguemestres de la ville ; mais ils ont refusé, par une raison très-simple ; les juifs étant encore en procès avec la ville pardevant la diète. M. le comte de Goltz, ministre de Prusse, a donné une grande assemblée en l'honneur du prince ; M. et M.º de Rothschild en étaient, et cela ne manqua pas de faire sensation. M.º de Rothschild n'ayant pas jusqu'ici été si invitée aux soirées des ministres à la diète ; si admise dans les cercles de nos riches négocians.

Le prince a aussi dîné chez M. de Bethmann, mais seulement en famille. On a remarqué que S. A. avait beaucoup de conférences particulières avec M. de Rothschild, et l'on en veut conclure qu'il s'agit d'un nouvel emprunt que le prince a du moins préparé.

— Les nouvelles de Vienne continuent d'être à la paix, et cette longue incertitude, jointe à la vraisemblance qu'à la fin tout se terminera par un arrangement, a beaucoup diminué l'enthousiasme que le public avait conçu pour la cause des Grecs. On se persuade de plus en plus que, dans l'état actuel des choses, l'expulsion des Turcs de l'Europe doit être rangée parmi les chimères. Aussi les gouvernemens allemands ne permettent plus aux employés publics de se mettre à la tête des associations formées pour venir au secours des Grecs.

La censure s'exerce ici avec une sévérité, dont on ne se fait sûrement aucune idée dans l'étranger. Il n'a pas été permis de répéter dans nos feuilles ce qu'on lit dans presque toutes les autres, c'est-à-dire que la diète n'est pas rentrée le 5 novembre ; que M. de Buol-schauenstein n'est pas encore de retour de Vienne ; que les vacances pourraient bien être prolongées jusqu'après le nouvel an. On n'ose pas réimprimer ici des articles très-innocens, pris dans les autres gazettes allemandes déjà censurées. Le but qu'on veut obtenir par-là est très-louable ; on ne veut désobliger aucun état, on veut que la ville reste tranquille et n'ait pas à répondre des imprudences d'un gazetier. Mais dès-lors il faut se former une opinion sur le caractère de la plupart des feuilles qui sont publiées ici. L'on n'y trouve absolument que des répétitions oiseuses, toutes rédigées dans un seul et même sens, sans aucun égard à ce qu'on nomme encore l'opinion publique, puissance qui a singulièrement perdu de son action et qu'on croirait presque déchu.

On parle d'un arrangement dont on serait convenu à Hanovre, pour mettre plus de conformité dans les différentes constitutions qui ont été octroyées aux états allemands. En Prusse cependant on suit avec un grand succès la maxime : *Stat pro ratione voluntas* ; et ce qui n'est pas le moins singulier, on ne s'en trouve pas plus mal pour cela.

— On assure que le différend avec la Prusse et le duché d'Adhalt s'est terminé par un arrangement à l'amiable.

La commission de commerce à Darmstadt est de nouveau en pleine activité. On croit que les projets de convention entre les différens états allemands qui prennent part à ces négociations, seront soumis aux cours respectives encore dans le courant de l'année 1821. Si ces projets venaient à être approuvés, on supprimerait toutes les douanes intérieures, en établissant une grande ligne de douane sur les frontières des états confédérés. Les produits de fabrication anglaise et française seraient alors imposés beaucoup plus fortement que cela n'a eu lieu jusqu'ici.

La convention sur la navigation de l'Elbe va être rendue publique, et celle sur la navigation du Rhin est très-avancée.

La commission du concordat pour les sujets catholiques des états confédérés protestans est également près du terme de ses travaux. L'exemple du concordat conclu avec la Prusse, a contribué à applanir les difficultés.

L'ouvrage de Gorrès, *l'Europe et la Révolution*, a été mis à l'index à Vienne et à Berlin. On s'en étonne pour deux raisons : 1.º il est impossible que ce livre puisse faire du mal ; car peu de personnes ont assez de patience pour le lire tout, et le grand nombre le rejette dès les premières pages ; c'est un ouvrage pro-

fondement pensé, mais qui exige des lecteurs qui ne refusent pas de penser à leur tour; un tel Livre ne saurait être dangereux, quand même il prêcherait des maximes qu'on nomme aujourd'hui libérales; mais 2.^o c'est tout le contraire. M. Gœrrens s'y montre le défenseur de l'aristocratie et de l'hérarchie, et nos libéraux le regardent comme un faux frère qui vient de jeter le masque.

La gazette universelle d'Augsbourg, qui, dans sa correspondance de Paris, avait constamment amusé ses lecteurs par des prédictions sur le changement inévitable dans le ministère français, annonce aujourd'hui magistralement que les personnes restent, mais que les choses subiront des mutations.

Le roi d'Angleterre a acheté à Hanovre une pièce de vin du Rhin (rir Grafenberger), de l'année 1818, pour 8,000 florins, 17,000 francs. C'est la maison Mapper, de Mayence, qui la lui a vendue.

Francfort, 27 novembre.

La grande question de la paix et de la guerre entre la Russie et la Turquie est décidée; mais les hostilités ne commenceront guère avant le printemps. On profitera de cet intervalle tant pour raffermir la paix de l'Europe, que pour soutenir le cours des effets publics. L'Autriche n'enverra pas de troupes en Turquie; mais elle s'est réservé le droit d'intervenir comme garante, lorsqu'on traitera de la paix: tel est l'état actuel des choses. Vous pouvez compter sur l'authenticité de ces données, quelle que serait d'ailleurs, pour des motifs faciles à deviner, l'obstination des feuilles allemandes en faveur de la paix. Il est naturel qu'en Autriche on ne veuille pas de la guerre; il importe donc d'en cacher la certitude aux états de la confédération germanique. Ce mystère ne nuit à personne; il est au contraire utile aux spéculans; et le siècle où nous vivons est assez éclairé pour ne pas envier aux Israélites un lucre honnête. Un bon chrétien ne craint pas de pécher contre sa foi, en mangeant la soupe du juif, pour soutenir le crédit public. Il y a plus, on peut aujourd'hui être partisan des Turcs, et n'en être pas moins bon chrétien. Il est d'ailleurs remarquable que la Russie dédaigne toute influence, pour régenter l'opinion publique; elle s'en rapporte entièrement à l'excellence de sa cause. Enfin, je ne puis m'empêcher de vous faire observer que, par la direction actuelle des esprits, en Allemagne, tous les regards se portent spontanément vers la France, persuadé que l'on est qu'une politique active, de la part du cabinet des Tuileries, serait d'un grand poids dans la balance des événemens.

NOUVELLES DIVERSES.

La Gazette de Mayence contient l'article suivant: « Tous les peuples de l'Europe, tous les partis qui la divisent, font des vœux en faveur de la cause que les Grecs défendent avec tant de courage et de persévérance.

— Le gouvernement autrichien a fait renouveler la défense de s'entretenir de politique et notamment des affaires des Grecs, dans les lieux publics de la capitale.

— On mande de Brest: le 9 de ce mois, la patache des douanes le *Voltigeur*, ayant aperçu un bâtiment au large à la hauteur de Tréguier, qui faisait un signal de détresse, se porta de suite à toutes voiles du côté de ce bâtiment, et remaqua bientôt qu'il se trouvait sur des basses et au milieu des rochers. Après avoir pris toutes les précautions qui lui étaient prescrites par les réglemens sanitaires, le commandant du *Voltigeur* s'approcha à portée de la voix du navire, adressa à son équipage les questions d'usage, et sut que c'était l'*Espérance* de Brest, revenant de Malaga. Cette réponse traçait le devoir qu'avait à remplir l'employé qui commandait le *Voltigeur*, et il signifia au capitaine de l'*Espérance* l'ordre de se rendre à Saint-Malo; mais celui-ci ayant représenté qu'il avait besoin de vivres, dont il manquait absolument, et d'un pilote qui connût la côte; que ses voiles d'ailleurs étaient entièrement déchirées et exigeaient des réparations indispensables pour pouvoir continuer sa route, le second du *Voltigeur*, le lieutenant Petit-Bon, s'offrit à l'instant même pour aller à bord de l'*Espérance*. Le canot du *Voltigeur* fut aussitôt lancé à l'eau, et monté par M. Petit-Bon et deux rameurs. Cette légère embarcation s'avance en se tenant toujours au vent du navire; et, au moment où elle en rasait le bord, le courageux Petit-Bon s'est élancé dans les haubans du misaine. Le canot est immédiatement retourné au *Voltigeur*.

Le navire l'*Espérance* n'a pas tardé de sortir de la position fâcheuse où il était placé; un pilote habile et qui connaissait parfaitement les parages, le sieur Petit-Bon est bientôt parvenu à le tirer du milieu des basses et le conduire dans un mouillage sûr. Il est resté à bord, et devra partager le sort du navire.

Mais ce n'était pas tout pour l'*Espérance* d'avoir échappé à un danger imminent; il fallait que ce bâtiment réparât ses voiles, il fallait qu'il fût approvisionné puisqu'il n'avait plus de vivres. Ici encore l'humanité ne se fit pas entendre en vain. Le chef des brigades des douanes à Tréguier et le commandant du *Voltigeur*, après s'être concertés avec les autorités du pays, on fait déposer des vivres sur un rocher isolé au milieu des flots, et une embarcation de l'*Espérance* est venue les recueillir. Il était tems que ce secours arrivât à des infortunés menacés des horreurs de la faim. L'*Espérance* a pourvu de suite aux réparations de ses voiles, et a pris la route de Saint-Malo, où elle doit faire quarantaine.

Calcul fait: la France récolte, années communes, 43,312,991 hectolitres de vin, comme on sait, n'est pas partout de la même qualité. Voilà qu'on annonce un procédé de vinification au moins, les produits de tous les vignobles de la France. Nous devons gagner par conséquent, et sans planter un cep de plus, 4,351,299 hectolitres 10 litres au moins. Le prix moyen du vin étant évalué, dans les années d'abondance, par M. le comte Chaptal à 7 f. 50 c., il doit résulter pour nous un bénéfice net qui ne peut pas être moindre de 52,484,743 f. 25 c. Que serait-ce si, après avoir augmenté seulement du double la qualité des vins, on les vendait deux fois plus? Je ne mets pas en ligne de compte une grande abondance d'excellent vinaigre que l'on doit recueillir pendant la fermentation vineuse.

Ce n'est pas à un savant de profession que nous devons une amélioration si étonnante, mais à une demoiselle de Montpellier, nommée Mlle Elizabeth Gervais.

Tous les journaux agronomiques retentissent du nouveau procédé vinificateur; partout, durant les vendanges dernières, on l'a soumis à des expériences plus ou moins concluantes. Partout les résultats ont singulièrement varié.

Ce procédé est bon sans doute; mais n'en aurait-on pas un peu exagéré les avantages? et n'est-ce pas un sûr moyen de déprécier une utile innovation que d'en exalter outre mesure le mérite?

Oh! qu'en cela, comme dans tout le reste, l'immortel Bonhomme avait bien raison de dire:

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Quoiqu'il en soit, le procédé gervaisien a pour but d'empêcher la dispersion, dans l'atmosphère, des substances volatiles qui se dégagent d'une cuve pendant la fermentation. Cette cuve formera désormais avec un appareil particulier de fer-blanc, une espèce d'alambic, disposé de manière à donner au gaz acide carbonique une issue qui le conduira dans un récipient, où il se changera en vinaigre, en faisant cesser tout danger d'explosion. En même tems, les vapeurs alcooliques iront se condenser sous un dôme recouvert d'un réfrigérant. C'est là qu'elles abandonneront l'acide carbonique qui, ne pouvant changer de forme par le refroidissement, continuera sa route et, au lieu de se répandre dans l'air, ces vapeurs retomberont dans la cuve.

Il est difficile de croire que, même dans les pays méridionaux où le vin est si alcoolique, dix hectolitres de vin sur cent s'échappent sous forme vaporeuse d'une cuve en fermentation. Cependant, comme on ne peut pas se dissimuler que l'évaporation ne soit alors considérable, et que d'ailleurs il est avantageux de soustraire le moût au contact de l'air, on a songé depuis long-tems aux cuves fermées. M. le comte Chaptal a proposé de couvrir les cuves avec des planches tapissées de grosses toiles. M. le comte Dundolo conseilla un couvercle mobile, qu'on devait seulement soulever pour donner issue au gaz. Divers agronomes se contentent de faire cuver leur vin dans de grands foudres, percés d'une petite ouverture pour le passage de l'acide carbonique. Eh dans notre Lyonnais, il est des œnologues qui ferment leurs cuves au moyen d'une couverture de laine. Par ces procédés, une très-grande partie de l'acide carbonique peut s'échapper, et presque tout l'alcool est conservé.

L'appareil gervaisien est plus avantageux sans doute, mais est-il nouveau? Nous pourrions, à cet égard, renvoyer nos lecteurs au Journal économique, cahier de septembre 1757; ils y trouveraient la description d'une machine, sinon semblable, du moins assez analogue à l'appareil gervaisien: tant est vrai ce vieil adage: *Nihil sub sole novum*.

Dans tous les cas, Mlle Elizabeth Gervais aurait eu le mérite de renouveler un procédé qui, en ne procurant que la dixième partie des avantages annoncés avec trop d'emphase, serait encore une amélioration analogique. Gr.

— Il existe dans le palais de Strelna, près de Pétersbourg, quatre célèbres tableaux de Hachert, exécutés d'après l'ordre du comte Alex. Osloff en commémoration de la vict. ire remportée par l'amiral russe sur la flotte turque commandée par le capitain-pacha. Pendant que le peintre s'occupait de ces tableaux fameux, il saisit l'occasion de faire remarquer au comte la difficulté qu'il éprouvait de représenter l'embarquement d'un vaisseau, n'ayant jamais vu de spectacle d'une nature aussi imposante. Osloff, sans hésiter un instant, donna l'ordre de faire brûler, dans une position convenable au peintre, un vaisseau de 74, afin de le mettre à même de représenter fidèlement ce sujet.

— MM. les héritiers Phanix veuve Blanc, Michaux, femme Meneau Merdon, Françoise Carteron, femme Giraud, sont priés de faire connaître leur domicile à M. Barre, receveur des rentes sur l'état, à Paris, rue du Ponceau, n.° 5, lequel a des communications à leur faire, essentielles à leurs intérêts.

SPECTACLES du 4 décembre.

GRAND THEATRE. — Le Mari de circonstance. — Edouard en Ecosse ou la Nuit d'un Proscrit. — Les Amours de Vénus ou le Siège de Cythère.
THEATRE DES CELESTINS. — Les Maris ont tort. — Les deux Capitaines ou le Château sur la Frontière. — La Crencière ou les Bosquets de Hide-Parck. — Les Français en cantonnement ou la Barbe postiche.